

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-A 525

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent débullant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 1 (Système nerveux central)

Danger par aspiration : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

Conseils de prudence

H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

: **Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Polyether modifié par un copolymère de méthylalkyl polysiloxane

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Solvant Stoddard (Espirit minéral)	8052-41-3	>= 20 - < 30
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	>= 10 - < 30
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6	>= 1 - < 5
Trimethylbenzene	25551-13-7	>= 1 - < 5
Toluène	108-88-3	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO ₂)
Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Information supplémentaire | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | |
|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Éloigner toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). |

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|-------------------|-----------------------------------|
| Conseils pour une | : Éviter la formation d'aérosols. |
|-------------------|-----------------------------------|

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

manipulation sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Conditions de stockage
sures

: Défense de fumer.
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Solvant Stoddard (Espirit minéral)	8052-41-3	TWA	100 ppm	ACGIH
Solvant Stoddard (Espirit minéral)		TWA	500 ppm 2,900 mg/m3	OSHA Z-1
Solvant Stoddard (Espirit minéral)		TWA	100 ppm 525 mg/m3	OSHA P0
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	TWA	500 ppm 2,000 mg/m3	OSHA Z-1
distillats légers (pétrole), hydrotraités		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d'hydrocarbure totale)	ACGIH
distillats légers (pétrole), hydrotraités		TWA	400 ppm 1,600 mg/m3	OSHA P0
distillats légers (pétrole), hydrotraités		TWA (Brouillard)	5 mg/m3	OSHA Z-1
distillats légers (pétrole), hydrotraités		TWA (Brouillard)	5 mg/m3	OSHA P0
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6	TWA	50 ppm	US WEEL
Triméthylbenzène	25551-13-7	TWA	10 ppm	ACGIH
Triméthylbenzène		TWA	25 ppm 125 mg/m3	OSHA P0
Toluène	108-88-3	TWA	20 ppm	ACGIH

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

Toluène		TWA	200 ppm	OSHA Z-2
Toluène		CEIL	300 ppm	OSHA Z-2
Toluène		Peak	500 ppm	OSHA Z-2
Toluène		TWA	100 ppm 375 mg/m ³	OSHA P0
Toluène		STEL	150 ppm 560 mg/m ³	OSHA P0

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : incolore
- Odeur : non significatif(ve)
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : 5, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
- Point/ intervalle de fusion : < 32 °F (< 0 °C)
Méthode: derived
- Début d'ébullition : 291.20 °F (144.00 °C)
Méthode: derived
- Pression de vapeur : 3.0000000 hPa (68.00 °F (20.00 °C))
Méthode: derived
- Point d'éclair : 100.40 °F (38.00 °C)
Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755
- Limite d'explosivité, : 12 % (v)

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : 0.6 % (v)

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative/Densité

spécifique

Densité : 0.8600 g/cm³ (68.00 °F (20.00 °C))
Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)

Masse volumique apparente : Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : > 392 °F (> 200 °C)
Méthode: DIN 51 794/ DIN prEN 14 522

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 25.000 mm²/s (68 °F (20 °C))

Tension superficielle : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Ingestion

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 200 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**8052-41-3 Solvant Stoddard (Espirite minérale):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 6,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5,500 mg/m3
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,000 mg/kg

64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 100 ppm
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

cutanée

25551-13-7 Trimethylbenzene:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 8,970 mg/kg

108-88-3 Toluène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,600 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:**8052-41-3 Solvant Stoddard (Espirit minéral):**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation modérée de la peau

64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

25551-13-7 Trimethylbenzene:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 24 h

Méthode: Test de Draize

Résultat: irritation modérée de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:**8052-41-3 Solvant Stoddard (Espirit minéral):**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
BPL: oui

25551-13-7 Trimethylbenzene:

Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère des yeux
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: Test de Draize

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.
BPL: oui

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique
supplémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés

: Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

UN/ID No.

: UN 1993

Nom d'expédition des
Nations unies

: Flammable liquid, n.o.s.

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

(Mineral spirit, 1-Methoxy-2-propanol acetate)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Etiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

(Mineral spirit, 1-Methoxy-2-propanol acetate)

Marine Pollutant : (Mineral spirit)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquids, n.o.s.

(Mineral spirit, 1-Methoxy-2-propanol acetate)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Etiquettes : FLAMMABLE LIQUID
Code ERG : 128
Polluant marin : oui (Mineral spirit)

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 50.5 - 53.5 %
Méthode: 51 (60min/105°C/ 1g)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

Solvant Stoddard (Espirit minéral)	8052-41-3
Trimethylbenzene	25551-13-7
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6
Hydrogen Chloride	7647-01-0

Pennsylvania Right To Know

Polyéther polyméthylalkylsiloxane modifiée	-
Solvant Stoddard (Espirit minéral)	8052-41-3

BYK-A 525

Version 1

Date de révision 08/08/2024

Date d'impression 03/12/2026

distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6
Trimethylbenzene	25551-13-7
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6
Toluène	108-88-3
Naphthalene	91-20-3
Ethylbenzène	100-41-4

New Jersey Right To Know**U.S.: Nombre Secret** : 800963-6161**Commercial****d'Enregistrement de New
Jersey pour le proudit (NJ
TSRN)****Prop. 65 de la Californie**

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Naphthalene, Ethylbenzène, Cumène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et Toluène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 08/08/2024

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.